



MUNICIPALITÉ ST-HILAIRE-DE-DORSET

SONDAGE

Entreprises acéricoles ayant besoin du réseau électrique triphasé

Cher producteur, productrice acéricole,

L'UPA évalue actuellement les besoins des producteurs agricoles et acéricoles et a préparé un court sondage qui vous permettra d'exprimer vos besoins en matière du réseau électrique triphasé, **au plus tard le 20 mai 2020.**

CONDITIONS POUR RÉPONDRE AU SONDAGE :

- Être propriétaire d'une entreprise agricole au Québec ;
- Avoir un projet nécessitant la conversion d'une partie des moteurs électriques au triphasé ;
- Ne pas être desservi par le réseau électrique triphasé.

Lien pour remplir le sondage :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe7nutQ9g7UgQPGwSN63btQ9pbVYuoI_u1hJWRd_rSx1r9Tjsg/viewform?usp=sf_link

Nous vous encourageons à informer vos amis producteurs et à leur transmettre afin de rejoindre le plus grand nombre.

FÊTE DES VOISINS

Vu la situation actuelle de la Covid-19, le conseil municipal a choisi de reporter la fête des voisins à l'automne 2020. La date vous sera communiquer lorsqu'elle sera connue.

RAMONAGE DE CHEMINÉE

M. Lawrence Mathieu nous informe qu'il sera dans le coin de St-Hilaire-de-Dorset à compter de la semaine du 20 juin et ce jusqu'à la fin juin environ. Si vous faites ramoner à chaque année, pas besoin de l'appeler, il vous contactera. Pour les autres qui auraient besoin de ses services composez le 819-549-2511.

DU NOUVEAU À LA MUNICIPALITÉ DE ST-HILAIRE-DE-DORSET

Madame Myriam Bolduc se joint à la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset en tant qu'inspectrice en bâtiment en remplacement de monsieur Bastien Thibaudeau.

M. Thibaudeau quitte son poste d'inspecteur en bâtiment pour aller relever un défi en tant que directeur général dans une municipalité voisine.

Un gros merci M. Thibaudeau pour votre excellent travail et nous vous souhaitons une bonne continuation et beaucoup de réussites dans vos projets futurs.

Nous vous souhaitons la bienvenue Mme Bolduc !



LES SÉANCES DU CONSEIL EN TEMPS DE LA COVID-19

En vertu d'un arrêté ministériel émis le 25 avril 2020, le conseil est autorisé à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication. Les séances doivent être publicisée dès que possible. Vous trouverez donc l'enregistrement de la séance ordinaire du 4 mai 2020 sur le site internet de la municipalité : www.sthilairededorset.ca :

Cliquez sur l'onglet AFFAIRES MUNICIPALES

Ensuite VERSION AUDIO DES SÉANCES et choisissez l'enregistrement l'audio souhaité.

Le conseil de la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset, va siéger à huis clos, donc le public ne sera pas admis au cours de la séance du 1er juin 2020. La municipalité vous invite à poser vos questions via le courriel à : munsthilaire@telstep.net ou encore au 418-459-6872.

ÉDIFICE MUNICIPAL

Dans l'intérêt et la sécurité de nos citoyens, la municipalité demeure donc fermée jusqu'à indication contraire.

Les citoyens seront accueillis au bureau municipal sur rendez-vous uniquement, pour ce qui ne peut être reporté. Vous pouvez nous contacter au 418-459-6872.

La municipalité de St-Hilaire-de-Dorset, vous demande de continuer de bien suivre à la lettre, les demandes et les recommandations du gouvernement provincial et fédéral.

Si la COVID-19 vous inquiète et que vous avez de la toux ou de la fièvre, vous pouvez contacter, sans frais, le 1-877-644-4545.

N'oubliez pas les mesures d'hygiènes

La direction

LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD EST DANS L'OBLIGATION D'ANNULER SA COLLECTE SPÉCIALE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Saint-Côme-Linière, le 5 mai 2020. — En raison de la pandémie liée à la COVID-19, la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS) est dans l'obligation d'annuler sa collecte spéciale de résidus domestiques dangereux qui se tenait cette année le 30 et 31 mai ainsi que le 6 et 7 juin à son écocentre.

La RICBS encourage fortement les citoyens de ses 17 municipalités membres à utiliser les services de l'écocentre qui sont offerts toute l'année. Les heures d'ouverture selon l'horaire régulier sont du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30. L'horaire estivale a été quelque peu modifié pour permettre à plus de personnes d'en profiter lors des fins de semaine. À tous les samedis, à partir de la fin avril jusqu'à la fin octobre, l'écocentre sera maintenant ouvert de 8 h jusqu'à 16 h.

Les citoyens peuvent y apporter des matériaux de construction, de la tubulure d'érablière, des résidus domestiques dangereux, des pneus, des métaux ainsi que des encombrants ménagers. Des frais s'appliquent sur certaines matières.

La RICBS s'assure que toutes les directives d'hygiène exigées de la part de Santé publique sont respectées. Pour plus d'information visitez notre site Internet www.ricbs.qc.ca ou communiquer au 418 685-2230.

Informations :

Audrey Paquet, agente aux communications

418 685-2230 poste 102